

Quelle



famille?

Bulletin trimestriel sur les familles et les personnes qui les composent
Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Famille

Portrait des ménages multigénérationnels québécois

Une exploration des données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011

Loin d'être un phénomène nouveau, les ménages multigénérationnels existent depuis fort longtemps, en Occident comme ailleurs. Selon Ruggles (2007), près de 70 % des personnes âgées de 65 ans ou plus vivaient avec leurs enfants adultes aux États-Unis au milieu du 19^e siècle; vers la fin du 20^e siècle, c'était le cas chez moins de 15 % d'entre elles. Les chercheurs expliquent le recul de ce phénomène, d'une part, par l'« hypothèse de l'abondance » (*affluence hypothesis*), selon laquelle l'augmentation du revenu des personnes âgées aurait réduit leur dépendance envers leurs enfants (Bianchi et autres, 2007), et, d'autre part, par l'indépendance économique des enfants adultes suscitée par l'augmentation des salaires et le déclin de l'agriculture (Ruggles, 2007).

Par ailleurs, les conditions structurelles, telles les crises économiques, tendent à faire augmenter le nombre d'enfants adultes qui reviennent habiter chez leurs parents vieillissants (souvent avec leur propre progéniture); la perte d'un époux et une santé déclinante augmentent la probabilité qu'une personne âgée emménage avec un enfant adulte (Keene et Batson, 2010).

Plusieurs motivations peuvent mener à la formation d'un ménage multigénérationnel : les échanges sociaux, l'altruisme ou encore les obligations familiales (Bianchi et autres, 2007; Ménard et Le Bourdais, 2012).

Tout d'abord, la théorie des échanges sociaux (Homans, 1958) explique les comportements sociaux par des notions d'échanges négociés et analysés subjectivement selon un certain coût-avantage. En ce qui concerne les ménages multigénérationnels, la théorie des échanges sociaux implique une négociation entre les différentes générations, chacune essayant de répondre à ses besoins en offrant des services à l'autre. Ces échanges peuvent être implicites et basés sur des attentes culturelles à propos de la responsabilité filiale et de la réciprocité des échanges entre membres d'une même famille. Essentiellement, les deux parties impliquées dans de tels échanges y trouvent leur compte (Keene et Batson, 2010). Le fait de partager son domicile est donc une des manières possibles de se soutenir entre enfants adultes et parents, en échange d'un soutien passé ou à venir (Bianchi et autres, 2007).

L'altruisme peut aussi expliquer pourquoi des enfants adultes et leurs parents décident de cohabiter pour répondre à leurs besoins. De fait, l'inquiétude de parents pour leurs enfants ou, inversement, les préoccupations d'enfants adultes pour leurs parents vieillissants peuvent encourager la formation d'un ménage multigénérationnel, notamment lors d'une perte d'emploi, d'un veuvage, d'un divorce ou de la survenue d'une maladie (Keene et Batson, 2010). La motivation dans ces cas est le bien-être de l'autre, sans espérance de recevoir quoi que ce soit en retour (Ménard et Le Bourdais, 2012).

Table des matières

1- Les ménages multigénérationnels vus selon différentes perspectives	3
2- Quelques particularités des ménages multigénérationnels québécois	5
2.1 Les ménages issus de l'immigration	5
2.2 Les ménages autochtones	6
3- Les personnes au sein des ménages multigénérationnels vues sous différents angles	7
3.1 La génération des enfants	8
3.2 La génération des parents	9
3.3 La génération des grands-parents	10
Un « choix » encore peu populaire	10
En résumé	11
Bibliographie	11

De plus, selon Rossi et Rossi (1990), il existe, à propos des comportements attendus en société, des règles non écrites qui définissent la manière dont les membres de la famille devraient agir l'un envers l'autre. Il y a donc une série d'obligations concernant le type de soutien attendu en cas de besoin au sein de la famille. Keene et Batson (2010) ajoutent que l'adhésion à ces obligations varie en fonction du degré de socialisation par rapport à ces normes.

Bien sûr, ces motivations ne sont pas exclusives et agissent simultanément à des niveaux différents selon l'histoire de famille. De fait, puisque chaque hypothèse d'explication a ses forces et ses faiblesses, aucune ne circonscrit probablement à elle seule les raisons qui mènent à la création d'un ménage multigénérationnel (Keene et Batson, 2010).

Le réseau familial multigénérationnel représente habituellement une possibilité latente de soutien dont on ne se « sert » qu'en temps de crise (Bengtson, 2001). Toutefois, des impératifs économiques peuvent s'avérer si lourds que, même si chacun préfère généralement une vie indépendante, une cohabitation devient nécessaire pour survivre (Keene et Batson, 2010). De fait, les avantages financiers découlant d'une cohabitation sont non négligeables, qu'il s'agisse d'une diminution des dépenses allouées au logement (entretien, taxes) ou tout simplement de la sécurité financière associée à la source de revenus supplémentaire (Boulianne, 2005).

Il demeure cependant que ce type de cohabitation requiert des ménages une tolérance mutuelle non négligeable, en raison de la proximité quotidienne qui vient nécessairement empiéter sur les besoins d'intimité de chacun (Boulianne, 2004). Cette option tend donc à être envisagée par des personnes apparentées qui entretiennent déjà des relations privilégiées (Boulianne, 2005).

En ce qui concerne la popularité de ce type de cohabitation, il existe une grande variabilité selon les pays. En Europe, la cohabitation multigénérationnelle est traditionnellement associée aux pays du Sud (la Grèce, l'Italie et l'Espagne, par exemple), où la solidarité familiale est omniprésente, alors que les pays

du Nord (tels la Suède, le Danemark et la Norvège) privilégient la solidarité collective sous forme d'institutions gérées par un État providence (Springer, 2012; Gaymu et autres, 2008).

Aux États-Unis, les ménages multigénérationnels constituent aujourd'hui quelque 5 % de l'ensemble des ménages et sont plus souvent composés d'immigrants et de personnes vivant en situation de pauvreté (Vespa, Lewis et Kreider, 2013; Lofquist, 2013). D'ailleurs, on note que la prévalence de ménages multigénérationnels au sein de la population immigrante est particulièrement élevée chez les immigrants nouvellement arrivés (Vespa, Lewis et Kreider, 2013; Lofquist, 2013; Keene et Batson, 2010).



Qu'en est-il au Québec? Étonnamment, les caractéristiques des ménages multigénérationnels demeurent, à ce jour, somme toute peu connues.

C'est pourquoi ce numéro du bulletin *Quelle famille?* propose un portrait actuel des ménages multigénérationnels québécois et des personnes qui les composent, par une exploration des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Pour cet organisme, « un ménage multigénérationnel contient trois générations ou plus et au moins une famille de recensement. Une famille de recensement est composée d'un couple marié ou en union

libre, avec ou sans enfants, ou d'un parent seul vivant avec au moins un enfant dans le logement. Les couples peuvent être de sexe opposé ou de même sexe ».

Dans ce numéro, tous les ménages correspondant à ces critères sont considérés comme multigénérationnels. Au Québec, trois types principaux de ménages multigénérationnels se distinguent :

- un ménage de trois générations composé notamment du soutien du ménage¹, de son parent et de son enfant;
- un ménage de trois générations qui inclut le soutien du ménage, son enfant et son petit-enfant;
- un ménage de quatre générations qui comprend le soutien du ménage, son parent, son enfant et son petit-enfant.

On remarque ainsi que les ménages formés de familles caractérisées par l'absence d'une génération (celle des parents) de même que les ménages de deux générations qui incluent des parents et leurs enfants d'âge adulte ne correspondent pas à la définition de *ménage multigénérationnel* de Statistique Canada.

La première section du bulletin décrit les **ménages multigénérationnels** en exposant leur taille, leur composition, le mode d'occupation de leur logement et le nombre de chambres à coucher qu'ils occupent. Tout au long de la section, ces données sont comparées avec celles des ménages de deux générations ou moins, de façon à faire ressortir la spécificité des ménages multigénérationnels. La deuxième section du bulletin s'attarde à deux caractéristiques associées à un bon nombre de ménages multigénérationnels québécois, soit le fait d'être issu de l'immigration et le fait de déclarer une identité autochtone. La troisième et dernière section du bulletin brosse un portrait des **personnes qui vivent au sein des ménages multigénérationnels**, notamment selon leur sexe, leur âge et la taille du ménage dans lequel elles vivent. Les données sont également examinées sous l'angle de chacune des générations qui composent habituellement un ménage multigénérationnel, soit la génération des enfants, celle des parents et celle des grands-parents.

¹ « Soutien de ménage désigne une personne faisant partie du ménage qui est responsable de payer le loyer ou l'hypothèque, ou les taxes, ou l'électricité ou les autres services ou services publics. [...] Cette variable permet d'identifier les relations de dépendance économique dans les ménages comptant plusieurs générations. » (Statistique Canada)

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES ET MISE EN GARDE

Les données contenues dans ce document sont des résultats tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, qui a remplacé en 2011 l'ancien questionnaire détaillé obligatoire du recensement du Canada. En raison du caractère volontaire de l'ENM, on a observé une diminution des taux de réponse par rapport à ceux des questionnaires détaillés des recensements passés, ce qui augmente le risque de biais des données et diminue leur précision statistique.

Les données présentées dans ce document s'appuient sur des bases numériques relativement importantes et leur utilisation ne pose généralement pas de problème. Toutefois, comme Statistique Canada n'a à ce jour rendu disponible aucun indicateur global de fiabilité des

estimations de l'ENM concernant la plupart des sous-populations, l'utilisation des résultats présentés ici doit être considérée avec vigilance, car il est possible que les données de l'ENM soient de qualité moindre pour les sous-populations affichant de faibles proportions.

Pour plus d'information sur la qualité des données de l'ENM et sur les différences entre le questionnaire long du recensement de 2006 et l'enquête volontaire de 2011 (ENM), nous invitons le lecteur à prendre connaissance des documents de référence diffusés par Statistique Canada à l'adresse suivante : <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/index-fra.cfm>.

1. Les ménages multigénérationnels vus selon différentes perspectives

Il y avait, en 2011, 46 235 ménages multigénérationnels au Québec, ces ménages représentant un peu plus de 1 % de l'ensemble des ménages québécois (46 235/3 395 220; voir tableau 1).

De petits ménages multigénérationnels

Le tableau 1 présente la répartition des ménages multigénérationnels selon la taille du ménage. Un peu plus de un sur 10 (12 %) se compose de trois personnes, donc d'un représentant de chaque génération, la majorité (59 %) de quatre ou cinq personnes, et un peu moins de 30 % de six personnes ou plus.

Pour ce qui est des ménages de deux générations ou moins, on note sans grande surprise que plus des deux tiers (68 %) sont composés de une ou deux personnes.

Plus du tiers des ménages multigénérationnels comptent au moins un jeune enfant

Parmi tous les ménages multigénérationnels, un sur 5 est composé, à la base, d'une famille monoparentale (20 %), tandis que 39 % sont plutôt formés de familles biparentales. Ainsi, 6 ménages multigénérationnels sur 10 comptent une seule famille de recensement². Les autres ménages, soit l'équivalent de 4 sur 10, sont en revanche formés de deux familles de recensement ou plus (données non présentées).

Le tableau 2 présente la répartition des ménages multigénérationnels et de deux générations ou moins, selon la présence d'enfants et l'âge du plus jeune enfant de la famille. On remarque que les ménages multigénérationnels comptent presque tous des enfants, ce qui n'est pas le cas des ménages de deux générations ou moins, qui sont majoritairement sans enfant (64 %).

Si les ménages multigénérationnels comptent au moins un enfant mineur dans près de 80 % des cas, cette situation ne concerne que le quart des ménages abritant deux générations ou moins (25 %). On note aussi que 36 % des ménages multigénérationnels comptent au moins un enfant de moins de 5 ans, alors que cette situation ne touche que 10 % des autres ménages.

TABLEAU 1 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS ET DES MÉNAGES DE DEUX GÉNÉRATIONS OU MOINS, SELON LA TAILLE DU MÉNAGE, QUÉBEC, 2011

TAILLE DU MÉNAGE	NOMBRE DE GÉNÉRATIONS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS			
	Ménages multigénérationnels		2 générations ou moins	
	Nombre	%	Nombre	%
1 personne	0	0	1 091 435	32,6
2 personnes	0	0	1 179 925	35,2
3 personnes	5 715	12,4	492 475	14,7
4 personnes	13 445	29,1	412 905	12,3
5 personnes	13 710	29,7	128 900	3,8
6 personnes	7 875	17,0	31 975	1,0
7 personnes ou +	5 500	11,9	11 365	0,3
TOTAL	46 235	100,0	3 348 985	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M2 de la commande spéciale CO-1591.

² La notion de famille de recensement, de même que plusieurs autres notions qui figurent dans ce bulletin, sont définies dans la section *Notions, définitions et particularités des données*.

Des ménages multigénérationnels propriétaires

Le tableau 3 présente le mode d'occupation du logement des ménages multigénérationnels et des autres ménages. On remarque une plus grande proportion de propriétaires (74 % c. 61 %), et inversement moins de locataires (24 % c. 39 %), chez les ménages multigénérationnels que chez les ménages de deux générations ou moins.

Si on observe plus particulièrement le nombre de chambres à coucher occupées par les ménages, on note, sans grande surprise, que les ménages de deux générations ou moins occupent plus souvent des logements de zéro à deux chambres à coucher; à l'inverse, les ménages multigénérationnels occupent plus souvent des logements de quatre chambres à coucher ou plus (voir tableau 4).

TABLEAU 2 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS ET DES MÉNAGES DE DEUX GÉNÉRATIONS OU MOINS, SELON LA PRÉSENCE D'ENFANTS ET L'ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT, QUÉBEC, 2011

PRÉSENCE D'ENFANTS ET ÂGE DU PLUS JEUNE ENFANT	NOMBRE DE GÉNÉRATIONS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS			
	Ménages multigénérationnels		2 générations ou moins	
	Nombre	%	Nombre	%
TOTAL	46 235	100,0	3 348 985	100,0
Sans enfant	55	0,1	2 132 720	63,7
Avec un ou des enfants	46 180	99,9	1 216 265	36,3
Avec au moins un enfant mineur	36 705	79,4	851 120	25,4
dont le plus jeune a 4 ans ou moins	16 720	36,2	323 575	9,7
Avec seulement des enfants majeurs	9 475	20,5	365 145	10,9
dont le plus jeune a 18-24 ans	6 660	14,4	218 570	6,5
dont le plus jeune a 25 ans ou plus	2 815	6,1	146 575	4,4

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M2 de la commande spéciale CO-1591.

TABLEAU 3 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES PRIVÉS, SELON LE NOMBRE DE GÉNÉRATIONS ET LE MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT, QUÉBEC, 2011

MODE D'OCCUPATION DU LOGEMENT	NOMBRE DE GÉNÉRATIONS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS			
	Ménages multigénérationnels		2 générations ou moins	
	Nombre	%	Nombre	%
Possédé	34 185	73,9	2 043 455	61,0
Loué	10 955	23,7	1 300 245	38,8
Logement de bande ¹	1 095	2,4	5 280	0,2
TOTAL	46 235	100,0	3 348 985	100,0

¹ Logement situé dans une réserve ou un établissement indien.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M2 de la commande spéciale CO-1591.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES PRIVÉS, SELON LE NOMBRE DE GÉNÉRATIONS ET LE NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER, QUÉBEC, 2011

NOMBRE DE CHAMBRES À COUCHER	NOMBRE DE GÉNÉRATIONS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS			
	Ménages multigénérationnels		2 générations ou moins	
	Nombre	%	Nombre	%
0-2 chambres à coucher	6 465	14,0	1 637 315	48,9
3 chambres à coucher	17 655	38,2	1 123 995	33,6
4 chambres à coucher ou +	22 115	47,8	587 675	17,5
TOTAL	46 235	100,0	3 348 985	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M2 de la commande spéciale CO-1591.

2. Quelques particularités des ménages multigénérationnels québécois

Les ménages multigénérationnels québécois présentent deux caractéristiques particulièrement intéressantes, à savoir qu'ils sont surreprésentés parmi les ménages issus de l'immigration et ceux incluant au moins une famille d'identité autochtone. Pour cette raison, ces deux types de ménage sont examinés plus en détail dans cette section.

2.1 Les ménages issus de l'immigration

Lors de l'ENM de 2011, 1 041 990 personnes ont déclaré être immigrantes ou résidentes non permanentes au Québec, ce qui représente un peu plus de 13 % de la population. Or, parmi l'ensemble des ménages multigénérationnels québécois, 38 % comprennent au moins une famille immigrante ou résidente non permanente (17 545/46 235; voir figure 1).

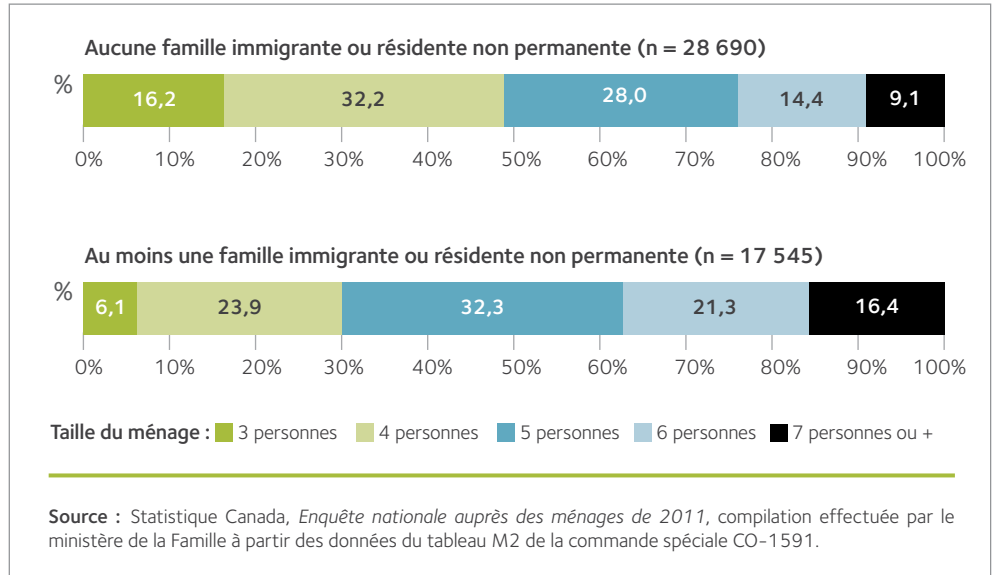
La politique de réunification familiale favorise la formation de ménages multigénérationnels chez les immigrants

Lorsqu'on prend en considération les ménages immigrants en général, on constate qu'un peu plus de 4 % d'entre eux sont multigénérationnels (17 545/413 930; données non présentées). Il y a donc de plus grandes proportions de ménages multigénérationnels dans la population immigrante que dans la population en général (1 %). Cela pourrait s'expliquer notamment par la politique de réunification familiale en vigueur au Canada, qui fait en sorte que les personnes apparentées représentent souvent une source importante de sécurité financière pour les nouveaux immigrants (Milan, Laflamme et Wong, 2015).

Des ménages particulièrement populeux

À la figure 1, on note que les ménages multigénérationnels incluant au moins une famille immigrante ou résidente non permanente³ sont plus populeux que les ménages multigénérationnels où il n'y a aucune famille immigrante ou résidente non permanente⁴. En effet, on remarque que la proportion de ménages de six personnes ou plus s'élève à 38 % quand au moins une famille immigrante est présente, comparativement à 24 % dans les ménages qui n'en comptent pas. À l'inverse, les ménages multigénérationnels immigrants comptent

FIGURE 1 : RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, SELON LA TAILLE DU MÉNAGE ET LE STATUT D'IMMIGRATION DU MÉNAGE, QUÉBEC, 2011



moins souvent trois personnes que ceux qui ne comportent aucune famille immigrante ou résidente non permanente (6 % c. 16 %).

Plus de locataires et des logements plus petits chez les ménages multigénérationnels immigrants

En ce qui concerne le mode d'occupation du logement, la proportion de logements loués se situe à 27 % chez les ménages multigénérationnels immigrants, comparativement à 22 % chez les ménages multigénérationnels non immigrants (données non présentées).

De plus, malgré le fait qu'ils soient généralement de taille plus importante que les ménages multigénérationnels non immigrants, les ménages multigénérationnels immigrants occupent un logement comportant un moins grand nombre de chambres à coucher. De fait, comme le présente la figure 2, 18 % des ménages multigénérationnels issus de l'immigration disposent de moins de deux chambres, comparativement à 11 % des ménages natifs. Et si on examine plus particulièrement l'immigration récente, on réalise que près de un ménage multigénérationnel



sur 3 (30 %) occupe un logement de zéro à deux chambres à coucher, pour un nombre moyen de 6 personnes dans le ménage. L'immigration récente apparaît plus étroitement associée à un surpeuplement, probablement temporaire, du logement où réside le ménage multigénérationnel.

³ Ci-après nommés ménages multigénérationnels immigrants.

⁴ Ci-après nommés ménages multigénérationnels non immigrants.

2.2 Les ménages autochtones

Lors de l'ENM de 2011, 141 915 personnes ont déclaré avoir une identité autochtone au Québec, ce qui représente un peu moins de 2 % de la population québécoise. Or, parmi les 46 235 ménages multigénérationnels québécois, 6 % incluent au moins une famille d'identité autochtone. De plus, parmi les 48 150 ménages autochtones au Québec, 6 % sont multigénérationnels, alors que seulement 1 % des ménages québécois le sont (2 810/48 150; données non présentées). Cela établit d'entrée de jeu une tendance particulière des ménages autochtones à se regrouper au sein de ménages multigénérationnels.

Un ménage multigénérationnel autochtone sur 2 comporte six personnes ou plus

La figure 3 démontre bien que la taille du ménage multigénérationnel, sur le plan du nombre de personnes qui y résident, est supérieure quand celui-ci inclut au moins une famille d'identité autochtone. De fait, les ménages de six personnes ou plus se rencontrent chez un ménage multigénérationnel autochtone sur 2 (50 %), comparativement à un peu plus de un ménage multigénérationnel non autochtone sur 4 (28 %). D'ailleurs, au Québec, le nombre moyen de personnes dans les ménages multigénérationnels autochtones est de 6, comparativement à 5 chez les ménages multigénérationnels non autochtones (données non présentées).

Plus de la moitié des enfants vivant dans un ménage multigénérationnel autochtone sont en bas âge

Une autre particularité des ménages multigénérationnels autochtones concerne les enfants qui y vivent. Ceux-ci sont presque toujours mineurs, soit à hauteur de 92 %, comparativement à 79 % dans les ménages multigénérationnels non autochtones. On note aussi une proportion beaucoup plus élevée de ménages comptant au moins un enfant de 4 ans ou moins chez les Autochtones (58 %) que chez les non-Autochtones (35 %; données non présentées).

FIGURE 2 : PROPORTION DE MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS OCCUPANT UN LOGEMENT COMPRENANT DEUX CHAMBRES À COUCHER OU MOINS, SELON LE STATUT D'IMMIGRATION DU MÉNAGE, QUÉBEC, 2011

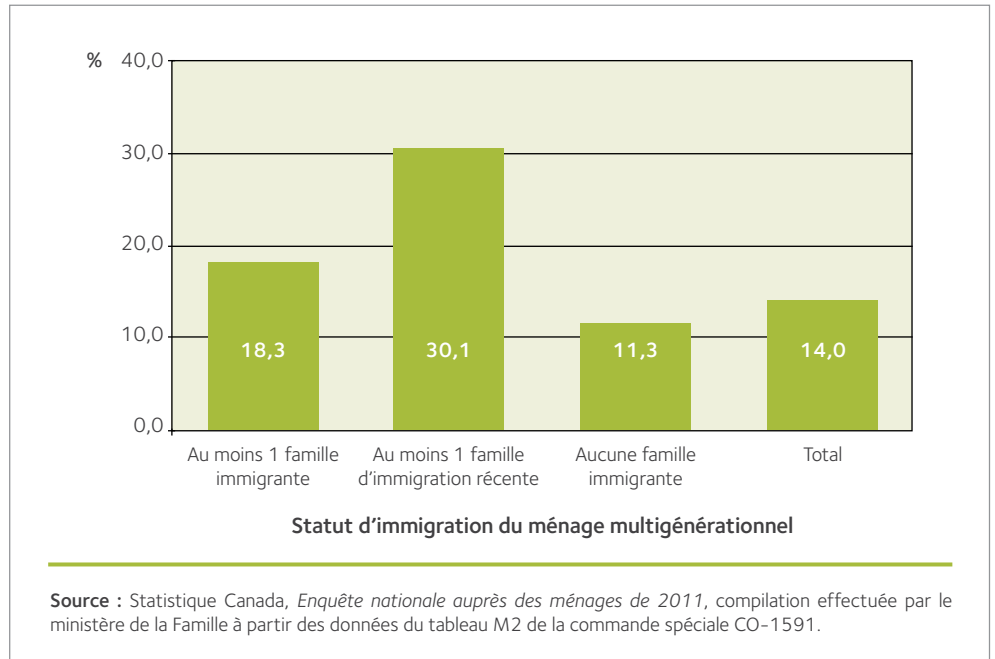
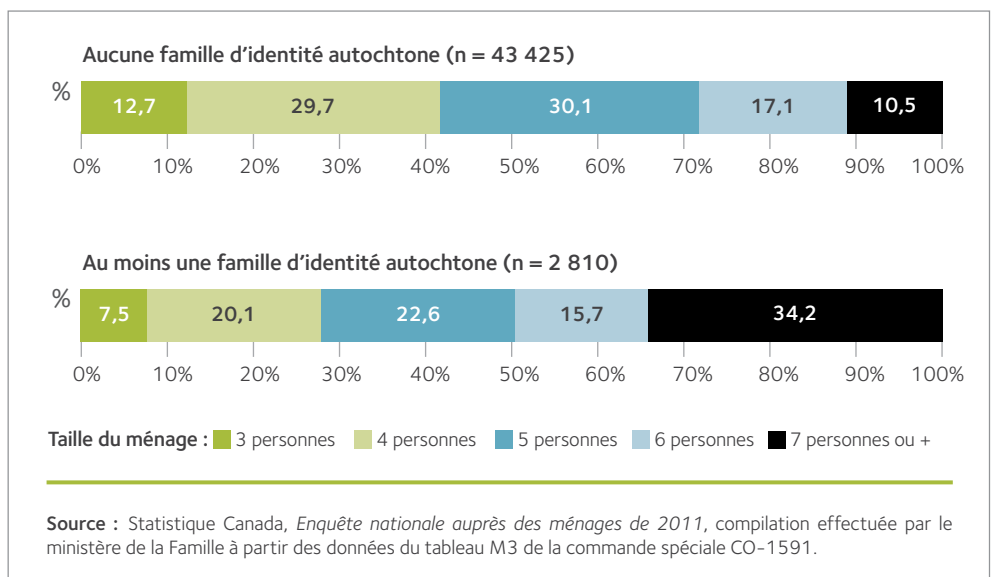


FIGURE 3 : RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, SELON LA TAILLE DU MÉNAGE ET L'IDENTITÉ AUTOCHTONE DU MÉNAGE, QUÉBEC, 2011



COMPARAISON AVEC LE RESTE DU CANADA

Dans le but de mieux situer les ménages multigénérationnels québécois, on les compare ici à ceux du reste du Canada. Les données qui figurent dans cet encadré, non présentées dans des tableaux ou des figures, se rattachent aux principaux éléments constatés dans le présent document.

Mentionnons d'abord qu'une plus grande partie de la population du reste du Canada vit dans un ménage multigénérationnel, soit près de 7 % (1 709 190/25 119 805), comparativement à 3 % au Québec. Inversement, les ménages multigénérationnels de trois ou quatre personnes sont plus fréquents au Québec (31 % c. 21 %).

De plus, comparativement aux ménages multigénérationnels du Québec, ceux du reste du Canada comprennent moins de familles monoparentales (14 % c. 20 %) et plus de ménages constitués de deux familles de recensement ou plus (53 % c. 40 %).

Par ailleurs, la proportion de propriétaires est plus élevée chez les ménages multigénérationnels du reste du Canada que chez ceux du Québec (83 % c. 74 %). En outre, on trouve, chez les ménages multigénérationnels du reste du Canada, une plus grande proportion de logements de quatre chambres à coucher ou plus que chez ceux du Québec (58 % c. 48 %).

En comparaison de ceux du reste du Canada, les ménages multigénérationnels immigrants du Québec comportent un moins grand nombre de personnes en général. En effet, 38 % de ces ménages multigénérationnels comptent six personnes ou plus, comparativement à 49 % de ceux du reste du Canada.

Finalement, la proportion de ménages multigénérationnels autochtones s'élève à 9 % dans le reste du Canada, comparativement à 6 % au Québec.

3. Les personnes au sein des ménages multigénérationnels vues sous différents angles

Attardons-nous maintenant aux personnes qui vivent dans un ménage multigénérationnel au Québec. En 2011, elles représentent près de 230 000 personnes, soit 3 % de la population totale (229 490/7 732 520; données non présentées).

Un portrait général des personnes vivant dans un ménage multigénérationnel

Le tableau 5 présente la répartition de la population des ménages multigénérationnels selon la taille du ménage. On constate que la situation la plus fréquemment vécue par les personnes vivant dans un ménage multigénérationnel, à cet égard, est de faire partie d'un ménage de cinq personnes (30 %), tandis qu'il est moins fréquent de vivre dans un ménage de taille réduite (trois personnes; 8 %). On remarque aussi que près de une personne sur 5, parmi celles vivant dans un ménage multigénérationnel, fait partie d'un ménage de sept personnes ou plus (19 %). Au Québec, les personnes appartiennent à un ménage multigénérationnel de 5,4 personnes, en moyenne.

TABLEAU 5 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DE LA POPULATION DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, SELON LA TAILLE DU MÉNAGE, QUÉBEC, 2011

TAILLE DU MÉNAGE	PERSONNES DANS LES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS	
	Nombre	%
3 personnes	17 140	7,5
4 personnes	53 775	23,4
5 personnes	68 530	29,9
6 personnes	47 245	20,6
7 personnes ou +	42 800	18,7
TOTAL	229 490	100,0

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M1 de la commande spéciale CO-1591.

Une population majoritairement féminine

Parmi toute la population des ménages multigénérationnels, 55 % des personnes sont de sexe féminin, alors que les femmes représentent 51 % de la population totale au Québec, en 2011 (données non présentées).

On remarque au tableau 6 que plus la taille du ménage multigénérationnel est petite, plus la proportion de femmes est élevée; ainsi, les femmes forment 66 % de la population vivant dans un ménage multigénérationnel de trois personnes, alors qu'une proportion semblable d'hommes et de femmes composent les ménages multigénérationnels de sept personnes ou plus (49 % d'hommes c. 52 % de femmes).

Un portrait par générations de la population des ménages multigénérationnels

Les sous-sections suivantes présentent les personnes des ménages multigénérationnels rattachées à chaque génération qui les compose. La figure 4 illustre bien l'importance respective de chaque génération. On y constate sans grande surprise que la génération des enfants est la plus représentée,

TABLEAU 6 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DE LA POPULATION DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, SELON LA TAILLE DU MÉNAGE ET LE SEXE, QUÉBEC, 2011

TAILLE DU MÉNAGE	PERSONNES DANS LES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS			
	Nombre		%	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
3 personnes	5 865	11 280	34,2	65,8
4 personnes	22 825	30 945	42,4	57,6
5 personnes	31 140	37 390	45,4	54,6
6 personnes	22 555	24 690	47,7	52,3
7 personnes ou +	20 755	22 050	48,5	51,5
TOTAL	103 130	126 355	44,9	55,1

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M1 de la commande spéciale CO-1591.

alors que 40 % de la population des ménages multigénérationnels appartient à cette génération. Viennent ensuite, en ordre d'importance, la génération des parents (33 %) puis celle des grands-parents (27 %) ⁵.

3.1 La génération des enfants

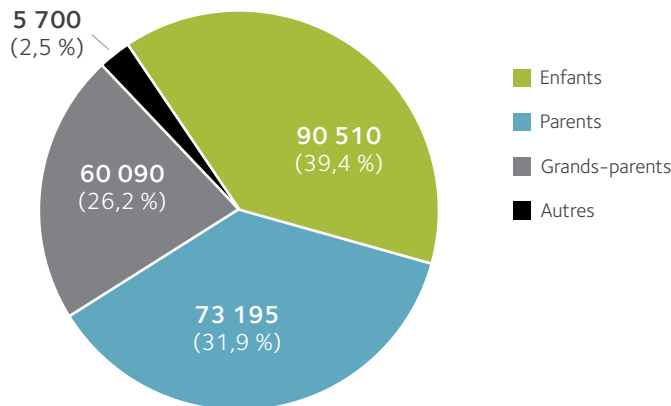
Quelque 4 % des enfants québécois vivent dans une famille de recensement formant un ménage multigénérationnel (90 510/ 2 198 910; données non présentées).

À la figure 5, qui présente la répartition des enfants vivant dans un ménage multigénérationnel selon le groupe d'âge, on constate que 7 enfants sur 10 sont mineurs : 23 % ont 4 ans ou moins, 25 % de 5 à 11 ans et 22 % de 12 à 17 ans. Les enfants majeurs, soit les 18-24 ans, les 25-34 ans et les 35 ans ou plus, représentent respectivement 19 %, 8 % et 4 % des enfants vivant dans un ménage multigénérationnel.

De plus, il y a une plus grande proportion d'enfants de 4 ans ou moins qui vivent dans un ménage multigénérationnel (23 % c. 20 %) que dans un ménage de deux générations ou moins.

Enfin, sur les quelque 90 500 enfants vivant dans un ménage multigénérationnel, 53 % sont des garçons et 47 % des filles. On dénombre à peu près autant de filles que de garçons jusqu'à l'âge de 18 ans, puis davantage de garçons, surtout après 25 ans (données non présentées).

FIGURE 4 : RÉPARTITION, EN NOMBRE ET EN POURCENTAGE, DE LA POPULATION DES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, SELON LA GÉNÉRATION, QUÉBEC, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, compilation effectuée par le ministère de la Famille à partir des données du tableau M1 de la commande spéciale CO-1591.

⁵ La catégorie « Autres » ne fait pas l'objet d'analyses spécifiques puisque les personnes de cette catégorie peuvent difficilement être associées à chacune des générations telles que définies dans cette section du texte.

Les données de l'Étude longitudinale du développement des enfants du Québec (ELDEQ) apportent un éclairage complémentaire aux données de l'ENM (Neill, Desrosiers et Lapierre-Adamcyk, 2005). Elles révèlent qu'un peu plus de 9 % des enfants âgés d'environ 5 ans en 2003 ont déjà vécu, à un moment ou un autre depuis leur naissance, dans un ménage multigénérationnel. Parmi ceux-ci, 52 % y sont nés, 44 % y ont vécu pendant environ un an et 13 % y ont habité sans interruption depuis leur naissance.

D'autres résultats de cette enquête permettent de connaître certaines caractéristiques associées à la probabilité de vivre avec au moins un de ses grands-parents à un moment donné durant la petite enfance. Elles sont les suivantes : l'enfant est le premier-né; la mère est relativement jeune (âgée de moins de 25 ans à l'accouchement), célibataire (ne cohabite pas avec un conjoint), faiblement scolarisée ou immigrante; le revenu familial est relativement faible (sous le seuil de faible revenu), la principale source de revenu du ménage étant les prestations d'aide sociale ou d'assurance-emploi (Neill, Desrosiers et Lapierre-Adamcyk, 2005).

3.2 La génération des parents

Lorsqu'on observe la génération intermédiaire des ménages multigénérationnels québécois, soit celle des parents, certains constats émergent. Précisons d'abord qu'environ 3 % des quelque 2 160 000 parents québécois qui font partie d'une famille de recensement vivent dans un ménage multigénérationnel (73 195/2 164 530; données non présentées).

On constate que ces parents sont particulièrement jeunes. De fait, la figure 6 montre que 8 % de ceux-ci ont moins de 25 ans, comparativement à un peu plus de 1 % des parents vivant dans un ménage de deux générations ou moins. Pour ce qui est des parents de 45 ans ou plus, on en trouve une proportion moins grande dans les ménages multigénérationnels que dans les autres ménages (34 % c. 47 %).

Parmi les parents vivant dans un ménage multigénérationnel, les femmes sont majoritaires en nombre (57 %), contrairement à ce que l'on a observé chez la génération des enfants. Cette majorité diminue cependant avec l'avancement en âge, tant et si bien que

FIGURE 5 : RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES ENFANTS DANS LES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS ET DANS LES MÉNAGES DE DEUX GÉNÉRATIONS OU MOINS, SELON DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE, QUÉBEC, 2011

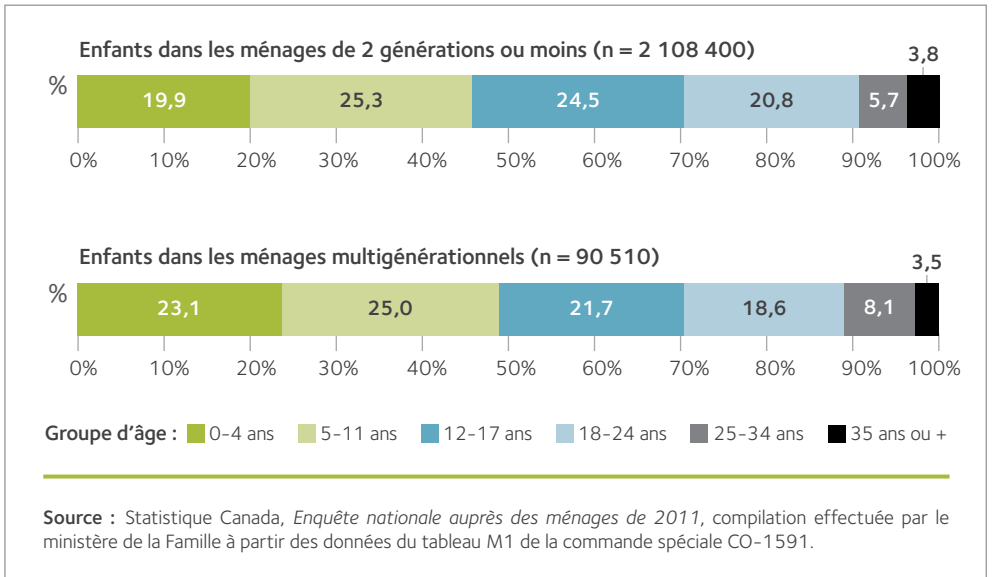
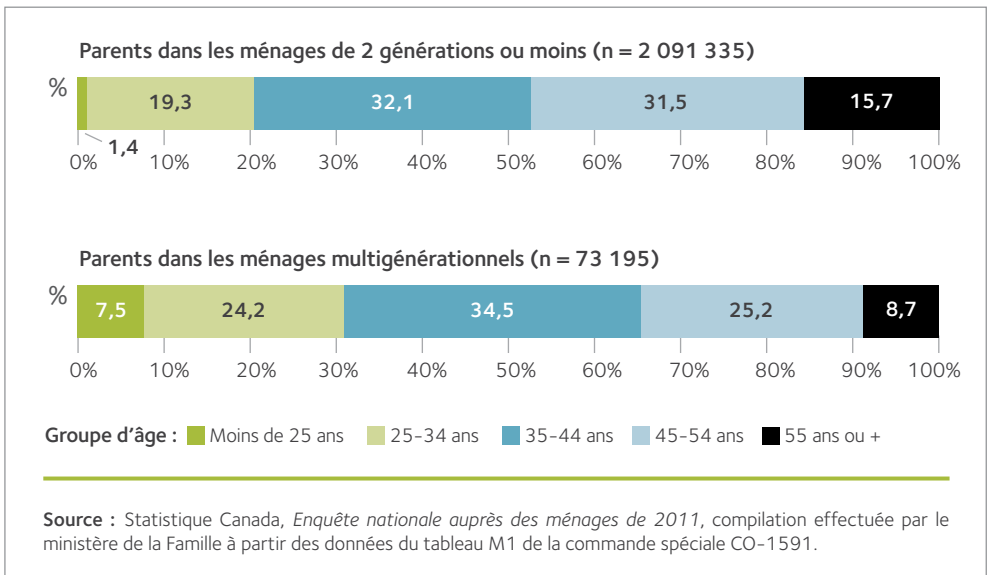


FIGURE 6 : RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES PARENTS DE DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE DANS LES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS ET DANS LES MÉNAGES DE DEUX GÉNÉRATIONS OU MOINS, QUÉBEC, 2011



les hommes deviennent proportionnellement plus nombreux que les femmes à partir de la cinquantaine (données non présentées).

Parmi les 73 195 parents qui vivent dans un ménage multigénérationnel, 72 % ont un conjoint et 28 % ont le statut de parent seul.

Chez les 2 091 335 parents qui ne vivent pas dans un ménage multigénérationnel (mais qui font partie d'une famille de recensement), 84 % ont un conjoint et 16 % sont des parents seuls. Il y a donc davantage de monoparentalité au sein des ménages multigénérationnels (données non présentées).

Au-delà du fait de vivre en couple ou non, le statut matrimonial est fortement associé à la probabilité de recourir à la coresidence. En effet, Keene et Batson (2010) ont démontré, que ce soit pour les enfants adultes ou les parents vieillissants, que le fait d'être marié réduit la probabilité de vivre dans un ménage multigénérationnel.

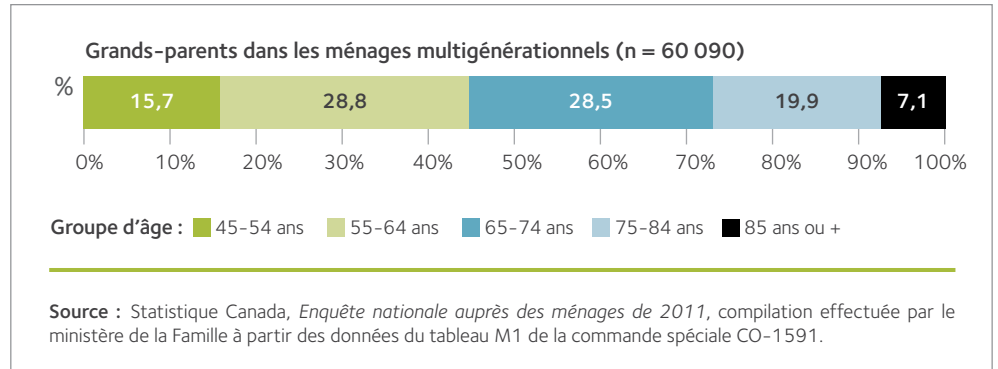


3.3 La génération des grands-parents

Finalement, comme on l'a mentionné plus haut, un peu plus du quart de la population des ménages multigénérationnels se compose de grands-parents (27 %). Or, il faut savoir que quand on compare les grands-parents qui vivent dans un ménage multigénérationnel avec les grands-parents qui font partie d'une famille de recensement tout en vivant dans un ménage de deux générations ou moins (on parle donc ici de ménages caractérisés par l'absence de la génération des parents), on les compare à une minorité de l'ensemble des grands-parents québécois. De fait, la majorité des grands-parents, n'habitant pas avec leurs enfants ou petits-enfants, ne forment pas, avec eux, une famille de recensement, car cette notion, au sens où l'entend Statistique Canada, est fondée sur la coresidence (voir la section *Notions, définitions et particularités des données*). Pour cette raison, les données de cette sous-section présenteront uniquement les données portant sur les grands-parents vivant dans un ménage multigénérationnel.

La figure 7 montre la répartition des grands-parents de différents groupes d'âge dans les

FIGURE 7 : RÉPARTITION, EN POURCENTAGE, DES GRANDS-PARENTS DE DIFFÉRENTS GROUPES D'ÂGE DANS LES MÉNAGES MULTIGÉNÉRATIONNELS, QUÉBEC, 2011



ménages multigénérationnels. On y remarque que 45 % sont âgés de moins de 65 ans et sont donc relativement jeunes. Les grands-parents les plus âgés, soit ceux étant âgés de 75 ans ou plus, représentent 27 % de l'ensemble. On peut supposer que, le plus souvent, les grands-parents plus jeunes sont soutien d'un ménage comprenant leur enfant et un ou plusieurs petits-enfants, alors que les plus âgés font partie d'un ménage multigénérationnel où leur enfant est soutien du ménage.

Par ailleurs, près de deux fois plus de femmes que d'hommes sont grands-parents au sein d'un ménage multigénérationnel. Cette tendance devient plus importante à compter de 75 ans, ce qui est attendu étant donné l'espérance de vie plus élevée des femmes (données non présentées).

Parmi les 60 090 grands-parents qui vivent dans un ménage multigénérationnel, près de la moitié (46 %) ont un conjoint. Cette donnée

est particulièrement intéressante puisqu'on aurait pu penser qu'une vaste majorité de grands-parents vivent dans un ménage multigénérationnel parce qu'ils sont veufs, ce qui n'est manifestement pas le cas.

L'étude de Neill, Desrosiers et Lapierre-Adamcyk (2005) montre d'une autre manière l'importance de la présence féminine dans la génération des grands-parents, au sein des ménages multigénérationnels. En effet, parmi les enfants ayant cohabité avec leurs grands-parents dans un ménage multigénérationnel tel que défini dans l'ELDEQ, 43 % vivaient avec deux de leurs grands-parents, alors que 46 % habitaient uniquement avec leur grand-mère et 11 % seulement avec leur grand-père. De plus, il est intéressant de constater que cette cohabitation multigénérationnelle concerne en grande majorité (soit dans plus de 80 % des cas) les grands-parents maternels.

Un « choix » encore peu populaire

Les résultats présentés dans ce numéro du bulletin *Quelle famille?* ont levé le voile sur plusieurs facettes des ménages multigénérationnels au Québec et de la population qui les compose. Ils ont quantifié l'ampleur de ce type de cohabitation. Ainsi, près de 230 000 personnes résident dans un ménage multigénérationnel. Si ce nombre n'est pas négligeable, il n'en demeure pas moins que cette réalité est vécue par une proportion limitée de la population.

On pourrait être tenté de penser que le vieillissement rapide de la population québécoise entraînera une montée importante de la proportion des ménages multigénérationnels, mais cela dépendra plutôt de l'histoire familiale des individus (Ménard et Le Bourdais, 2012). Ainsi, il est nécessaire de poursuivre l'étude des caractéristiques des ménages multigénérationnels, laquelle éclairera l'évolution de ce phénomène à moyen terme.

En résumé

En 2011, pour ce qui est des ménages multigénérationnels québécois :

- Il en existe 46 235, ce qui représente un peu plus de 1 % de l'ensemble des ménages;
- La majorité des ménages multigénérationnels comptent quatre ou cinq personnes (59 %);
- Il y a davantage de monoparentalité au sein de ces ménages;
- Près de 3 ménages sur 4 sont propriétaires de leur logement (74 %);
- 38 % comprennent au moins une famille immigrante, alors que les immigrants représentent 14 % de la population;
- 6 % incluent au moins une famille d'identité autochtone, alors que les Autochtones représentent un peu moins de 2 % de la population québécoise;
- Environ 229 490 personnes y vivent, soit quelque 3 % de la population au Québec;
- Les personnes appartiennent à un ménage multigénérationnel qui compte en moyenne 5,4 personnes;
- Quelque 4 % des enfants recensés au Québec vivent dans un ménage multigénérationnel;
- Les parents qui y vivent sont particulièrement jeunes;
- Près de deux fois plus de femmes que d'hommes sont grands-parents au sein d'un tel ménage.

Bibliographie

BENGTSON, V.L. (2001). "Beyond the nuclear family: the increasing importance of multigenerational bonds", *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, n° 1, p. 1-16.

BIANCHI, S.M. et autres (2007). "Intergenerational ties : theories, trends, and challenges", dans A. Booth, et autres (dir.), *Intergenerational Caregiving*, Washington, DC, The Urban Institute Press, p. 3-44.

BOULIANNE, M. (2005). « La cohabitation intergénérationnelle, le genre et la parenté au Québec », *Recherches féministes*, vol. 18, n° 1, p. 25-47.

BOULIANNE, M. (2004). « Cohabitation intergénérationnelle et logement supplémentaire dans les banlieues de Québec : projets de familles et règles d'urbanisme », *Les Cahiers du CRISES*, 58 p.

GAYMU, J. et autres (2008). *L'avenir des conditions de vie des Européens âgés*, Paris, INED, 320 p.

HOMANS, G.C. (1958). "Social behavior as exchange", *American Journal of Sociology*, vol. 63, n° 6, p. 597-606.

KEENE, J.K. et C.D. BATSON (2010). "Under one roof: a review of research on intergenerational coresidence and multigenerational households in the United States", *Sociology Compass*, vol. 4, n° 8, p. 642-657.

LOFQUIST, D. (2013). *Multigenerational households*, Washington, DC, United States Census Bureau, Working Paper n° 2013-20, 22 p.

MÉNARD, F.P. et C. LE BOURDAIS (2012). « Diversification des trajectoires familiales des Canadiens âgés de demain et conséquences prévisibles sur le réseau de soutien », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 41, n° 1, p. 131-161.

MILAN, A., N. LAFLAMME et I. WONG (2015). « La diversité des grands-parents qui vivent avec leurs petits-enfants », *Regards sur la société canadienne*, avril, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, 19 p.

NEILL, G., H. DESROSIERS et É. LAPIERRE-ADAMCYK (2005). *Les transformations de l'environnement familial des jeunes enfants au Québec : la place des grands-parents. Réflexions proposées en vue de la table ronde du colloque La famille et les relations intergénérationnelles : quelle place dans l'intervention, organisé par le CSSS du Nord de l'Île et de Saint-Laurent*, mai 2005, 10 p.

ROSSI, A.S. et P.H. ROSSI (1990). *Of human bonding: parent-child relations across the life course*, New York, Aldine de Gruyter, 542 p.

RUGGLES, S. (2007). "The decline of intergenerational coresidence in the United States, 1850 to 2000", *American Sociological Review*, vol. 72, n° 6, p. 964-989.

SPRINGER, S. (2012). « Entre tradition et nouvelles formes de solidarité. La cohabitation multigénérationnelle dans le sud de l'Europe : une analyse exploratoire sur la base de microdonnées de recensement », dans *Relations intergénérationnelles, enjeux démographiques (Actes du XVI^e colloque, Genève, 21-24 juin 2010)*, Association internationale des démographes de langue française, 16 p.

STATISTIQUE CANADA (2015). *Un aperçu des statistiques sur les Autochtones : 2^e édition*, n° 89-645-X2015001 au catalogue, 34 p.

VESPA, J., J.M. LEWIS et R.M. KREIDER (2013). *America's families and living arrangements: 2012. Population characteristics*, Washington, DC, United States Census Bureau, 34 p.

Notions, définitions et particularités des données

Chambres à coucher

Désigne les pièces d'un logement privé conçues principalement pour y dormir, même si elles sont utilisées à d'autres fins, par exemple en tant que chambre d'ami ou comme salle de télévision. Les pièces qui sont actuellement utilisées comme chambres à coucher sont comptées comme des chambres à coucher, même si elles n'étaient pas conçues à cet effet au départ (les chambres à coucher d'un sous-sol fini, par exemple). Les chambres à coucher excluent les pièces utilisées à d'autres fins pendant la journée, telles que les salons et les salles à manger, même si elles peuvent être utilisées pour y dormir la nuit. Par définition, les logements privés d'une pièce, tels que les studios, ne comptent aucune chambre à coucher.

Famille de recensement

Au sens du recensement, une famille de recensement fait partie des ménages privés. Elle comprend les conjoints (de sexe opposé ou de même sexe), mariés (y compris ceux de même sexe depuis le recensement de 2006) ou en union libre (de sexe opposé, ou de même sexe depuis le recensement de 2001), avec ou sans enfant (du couple ou de l'un ou l'autre des conjoints) à la maison, les parents seuls qui ont la charge d'enfants et les enfants. Lorsque les fils et les filles sont aux études ou occupent un emploi d'été ailleurs et retournent vivre avec au moins un de leurs parents au cours de l'année, ces fils et ces filles sont considérés comme des membres de la famille de recensement de leur ou leurs parents.

Certains changements caractérisent la notion de famille depuis 2001 :

- Les familles formées d'un couple en union libre incluent maintenant les couples de même sexe et leurs enfants, s'ils en ont.
- Les « enfants » de tous âges, dans une famille de recensement, incluent :
 - les petits-enfants vivant dans le ménage d'au moins un de leurs grands-parents, en l'absence des parents;
 - les fils et les filles qui ont été mariés, à condition qu'ils n'aient pas d'époux, d'épouse, de partenaire en union libre ou d'enfant vivant dans le ménage. Auparavant, il s'agissait d'enfants qui n'avaient jamais été mariés et vivaient à la maison familiale.

À noter :

- Une personne vivant dans une famille de recensement fait nécessairement partie d'un ménage privé.
- Une même habitation peut abriter plusieurs familles de recensement.
- Une famille de recensement peut être intacte ou recomposée.
- Un enfant vivant dans un centre d'accueil n'est pas considéré comme vivant dans une famille, au sens du recensement.
- Au sens du recensement, un enfant, s'il répond aux critères cités précédemment, peut être par exemple un adulte de 40, 50 ans ou même plus, s'il vit toujours avec ses parents.
- Dans le recensement, un parent qui n'a pas la charge principale d'un ou de plusieurs de ses enfants et qui vit seul est considéré comme hors famille et célibataire. Si le parent seul assume la garde, en parts égales, avec l'autre parent et si son ou ses enfants résidaient avec l'autre parent le jour du recensement, il n'a pas été comptabilisé, contrairement à l'autre parent, parmi les familles monoparentales. S'il forme une nouvelle union avec un conjoint ou une conjointe, ce parent est considéré comme conjoint avec ou sans enfant dans cette nouvelle famille.

- Un frère et une sœur ou deux cousins, par exemple, résidant dans un même logement, sont considérés comme hors famille de recensement.
- Une famille sans enfant peut désigner un couple de parents dont les enfants ont quitté le domicile familial.

Identité autochtone

Désigne les personnes ayant déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire Premières Nations (Indiens de l'Amérique du Nord), Métis ou Inuits, et/ou ayant déclaré être des Indiens inscrits ou des traités, c'est-à-dire les personnes qui sont inscrites en vertu de la Loi sur les Indiens du Canada ou ayant déclaré être membres d'une Première Nation ou bande indienne.

Comme dans les opérations de recensement passées, le dénombrement de certaines réserves indiennes et de certains établissements indiens n'a pu être réalisé pendant l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (permission non accordée ou autre raison). Au Québec, les réserves ou établissements où la population n'a pas été recensée ou l'a été en partie seulement sont les suivants : Akwesasne, Doncaster, Essipit, Kahnawake, Kanesatake, Lac-Rapide et Wendake.

Immigrant

Désigne une personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada, ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. Certains immigrants sont citoyens canadiens, d'autres non. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada. C'est le cas des enfants nés au Canada de parents résidents non permanents et qui ont, par la suite, obtenu le statut d'immigrant. Dans l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, immigrant comprend les immigrants arrivés au Canada avant le 10 mai 2011.

Ménage multigénérationnel

Ménage qui contient trois générations ou plus et au moins une famille de recensement.

Mode d'occupation

Indique si le ménage possède ou loue son logement privé, ou s'il s'agit d'un logement de bande (dans une réserve ou un établissement indien).

Le logement privé peut être situé sur un terrain loué ou faire partie d'un ensemble de logements en condominium (une copropriété divisée). On considère qu'un ménage possède son logement si l'un des membres du ménage est propriétaire du logement, même s'il n'est pas entièrement payé, par exemple si le logement est grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance. On considère qu'un ménage loue son logement si aucun membre du ménage ne possède le logement. On considère qu'un ménage loue un logement même si le logement ne fait l'objet d'aucun loyer en espèces ou est loué à un loyer réduit, ou si le logement fait partie d'une coopérative.

Résident non permanent

Désigne une personne originaire d'un autre pays qui est titulaire d'un permis de travail ou d'un permis d'études, ou qui revendique le statut de réfugié.

Taille du ménage

Désigne le nombre de résidents habituels dans un ménage privé.

DES TOTAUX QUI PARAISSENT ERRONÉS?

Les totaux affichés diffèrent souvent de la somme des composantes qui les sous-tendent. Statistique Canada effectue des arrondissements aléatoires pour des raisons de confidentialité. Les nombres sont ainsi arrondis, vers le haut ou vers le bas, jusqu'à un multiple de 5, ou de 10 dans certains cas. Des données qui n'apparaissent pas pour une population de taille trop réduite sont toutefois incluses dans les totaux ou sous-totaux.

DONNÉES DISPONIBLES SUR DEMANDE

D'autres données sont disponibles sur demande. Faites votre commande à l'adresse de courriel suivante : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

Cette publication a été préparée par la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique, Direction générale des politiques, ministère de la Famille. Vous pouvez envoyer vos commentaires sur cette publication à cette adresse : quelle-famille@mfa.gouv.qc.ca.

PRODUCTION ET RÉDACTION : Annie Michaud

COORDINATION – BULLETINS QUELLE FAMILLE? : Joanie Migneault et Kevin Rousseau

RELECTURE : Joanie Migneault, Philippe Pacaut et Ginette Beaudoin

ADAPTATION GRAPHIQUE ET ÉDITION : Direction des communications du ministère de la Famille

ISSN : 2292-0846 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

© Gouvernement du Québec